

# Journal de bord 20 mars 2020

*La Ville d'Orange maintient en alerte ses services en respectant scrupuleusement les règles sanitaires. C'est pourquoi 80% des fonctionnaires de la collectivité sont actuellement en télétravail, tandis que les services de terrain sont maintenus en effectifs réduits du fait du confinement.*

*Ce journal quotidien a pour objectif de vous informer de l'implication de la Ville pour favoriser la continuité des services publics autant que cela est possible, mais aussi de son action auprès des autres collectivités ou organismes sollicitant l'aide municipale.*

**La Ville d'Orange met en place une cellule d'aide aux commerçants et indépendants orangeois.**

**Cette cellule juridique a essentiellement pour mission d'accompagner nos acteurs économiques dans leurs démarches administratives vis-à-vis des organismes de l'Etat. Confrontés à une crise d'urgence sans commune mesure, il est important de les orienter vers les nouvelles mesures de délai de paiement des échéances sociales, des remises d'impôts possibles, ou encore vers les moyens de bénéficier du fonds de solidarité ou des prêts d'urgence garantis par la Trésorerie.**

**La Ville d'Orange met donc en place une cellule de 2 fonctionnaires qui pourront vous répondre à partir du lundi 23 mars sur cette adresse mail :**

**[infocommerce@ville-orange.fr](mailto:infocommerce@ville-orange.fr)**

**Une ligne téléphonique dédiée complètera bientôt le dispositif technique.**

**Concernant la voirie, les déchetteries étant fermées, il est interdit de déposer vos encombrants sur la voie publique. Vous devez les garder à domicile le temps du confinement. En cas de problèmes rencontrés liés à la collecte de vos déchets ménagers, n'hésitez pas à écrire un courriel à :**

**[dirmop@ccpro.fr](mailto:dirmop@ccpro.fr)**

**Ce week-end, la Mairie est fermée. En cas d'urgence, la police municipale reste joignable aux horaires habituels au : **04 90 51 55 55****

